

**GÉRALD
ARBOIT**

**Des
Services
secrets
pour
la France**

Du Dépôt de la Guerre
à la DGSE (1856-2013)

CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



  l'origine, un M moire adress  au minist re de la Guerre en 1856, vibrant plaidoyer pour la cr ation d'un service de renseignement efficace et centralis . Son auteur, le capitaine Joseph Tanski, pr curseur de l'espionnage   la fran aise, appelait les responsables militaires   inventer de nouvelles m thodes pour regrouper et analyser l'information. 160 ans plus tard, la r forme de Nicolas Sarkozy permet enfin   la France de disposer d'une communaut  du renseignement mieux adapt e aux menaces du XXI  si cle.

Entre-temps, les attermoiments politiques, les rivalit s entre services, les querelles entre le Quai d'Orsay et le minist re de la Guerre auront longtemps constitu  un handicap pour l'efficacit  du renseignement fran ais.

De la naissance des premi res structures d'espionnage sous le Second Empire   la cr ation de la DCRI en 2008, de la guerre de Crim e   l' re post-guerre froide en passant par le 2  Bureau, le BCRA et la DGSE, G rald Arboit signe la premi re  tude de fond sur l'histoire de nos services secrets. S'appuyant sur de nombreuses archives d classifi es et lib r es des fantasmes, il montre qu'apr s s' tre longtemps d sint ress s du renseignement, les responsables militaires et politiques ont compris son importance dans leur rivalit  avec l'Allemagne. Engag e d s les ann es 1900, la professionnalisation des espions et contre-espions permettra alors d'engranger des succ s incomparables mais il faudra attendre la fin de la guerre froide pour que voient le jour des services secrets form s aux technologies nouvelles, au contre-terrorisme ou   l'intelligence  conomique.

Un livre essentiel   la compr hension des rouages d'un instrument devenu un pilier de la souverainet  de la France.

Historien sp cialiste des relations internationales contemporaines, ancien auditeur de l'Institut des hautes  tudes de D fense nationale, G rald Arboit est directeur de recherche au sein du Centre fran ais de recherche sur le renseignement. Il est notamment l'auteur de James Angleton, le contre-espion de la CIA (2007) et de La Guerre froide (2012).

Des Services secrets pour la France

**Du Dépôt de la Guerre à la DGSE
1856-2013**

Gérald Arboit

Des Services secrets pour la France

**Du Dépôt de la Guerre à la DGSE
1856-2013**

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

DU MÊME AUTEUR

- Au cœur des services secrets. Idées reçues sur le renseignement*, Paris, Cavalier bleu, 2013.
- La Guerre froide*, Rennes, Ouest France, 2012.
- Saint John Philby contre Lawrence d'Arabie*, Rennes, Ouest France, 2012.
- Schulmeister. L'espion de Napoléon. Le renseignement en Allemagne et en Autriche sous Napoléon*, Rennes, Ouest France, 2011.
- Histoire de l'espionnage*, avec Éric Denécé, Rennes, Ouest France, 2010.
- James Angleton. Le contre-espion de la CIA*, Paris, Nouveaux Mondes, 2007.
- Les médias de masse et les causes de conflits majeurs. L'information dans le cas de « la guerre en Irak »*, sous la direction de Michel Mathien et Gérald Arboit, Bruxelles, Bruylant, 2006.
- Fragments de la vie de Charles Schulmeister de Meinau. Un mémoire inédit de l'espion de l'Empereur Napoléon I^{er}*, préface d'Éric Denécé, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Aux sources de la politique arabe de la France. Le Second Empire au Machrek*, préface de Jacques Frémeaux, professeur à la Sorbonne (Université de Paris-IV), Paris, L'Harmattan, 2000.
- Terres-Rouges. Le fer et le feu à Audun-le-Tiche*, Knutange, Fensch Vallée/ Comité d'établissement de l'A.R.B.E.D., division des mines françaises, 1997.
- Le Saint-Siège face au nouvel ordre au Moyen-Orient. De la guerre du Golfe à la reconnaissance diplomatique d'Israël*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Préface

Dès 1748, Montesquieu note que « l'espionnage serait peut-être tolérable s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens ; mais l'infamie nécessaire de la personne peut faire juger de l'infamie de la chose¹. » Dans les affaires de l'État, tant dans sa posture que dans la conduite de son action, le renseignement est censé être une politique publique parmi les autres. Mais il y tient une place singulière : il se cache entre le discours et l'emploi des armes. Il peut être sous-jacent, en amont, concomitant et en aval. Bien entendu, encore faut-il avoir conscience, être convaincu de son utilité. L'avènement en France d'une prise de conscience de cette utilité, celle d'un véritable renseignement d'État – c'est-à-dire orienté, structuré rationnellement et coordonné au plus haut de l'appareil politique – a pris du temps. C'est à l'histoire de ce processus laborieux que s'est attelé Gérald Arboit, en débutant son analyse historique en 1856. Cette date est une charnière en la matière. Plutôt qu'à une « éclosion », c'est à une lente gestation à laquelle on assiste dans cette étude. Et plutôt que la gestation du renseignement en France, c'est bien une mayonnaise « à la française » – nuance bien plus que sémantique – que l'on voit tenter de faire monter, avec toutes les incertitudes et tous les périls qu'un tel exercice représente si l'on n'a ni la culture, ni l'inclination pour se lancer dans une telle recette.

Cheminement laborieux, mal assuré car semé d'embûches, consécutif à la mise en évidence, à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, d'une réalité qui s'impose d'elle-même, faite d'enseignements successifs, indirects et directs, au demeurant chez les militaires français. Certains parmi ceux-ci ont pris alors conscience de la modernisation d'un monde occidental qui entame sa globalisation, en même temps qu'y naissent ou s'y affirment les nationalismes dans un contexte post-westphalien. Antagonismes. Et donc chocs. Mais de quoi s'agit-il ?

Les enseignements indirects se réfèrent principalement à la « Guerre des sept semaines » entre la Prusse et l'Autriche, caractérisée par la victoire prussienne de Sadowa en juillet 1866. Mais, comme le soulève Gérald Arboit, « les décideurs politico-militaires français vivaient [trop] sur la même illusion d'invincibilité que leurs homologues autrichiens » pour porter attention à ces réorganisations du côté prussien. Manifestation d'une part du sentiment de supériorité qui animait nos responsables (nous le reverrons plus loin) et d'autre part du fait que « nous pêchons gravement par manque de culture de nos élites – politiques et militaires – dans ce domaine [le renseignement], et par un manque de détermination à nous doter de capacités et de dispositifs adaptés à notre rang international et aux défis de demain » ainsi que je l'ai déjà écrit pour

1. *Œuvres* de Montesquieu, contenant *L'Esprit des lois*, livres I-XXII, Paris, Belin, 1817, livre XII, chapitre XXIII, p. 173.

ma part². Un commentaire du général Bourbaki, commandant l'infanterie, en février 1870 (!) en réaction au rapport d'un officier rédigé à l'intention du ministre – à l'issue d'une mission clandestine en Allemagne orientée sur les réorganisations prussiennes – est très illustratif à cet égard : « À l'endroit de l'armée de la Confédération du Nord de l'Allemagne : s'il peut être avantageux de faire quelques emprunts de détail à l'organisation et au mode d'instruction de cette armée, bien des événements devront se produire, bien des années s'écouleront avant que la prétention qu'elle a d'égaliser et même de surpasser la nôtre puisse être considérée comme réellement fondée³ ». Dérisoire, comique ou tragique ? Rappelons que de nos jours, l'image du Maréchal Bourbaki est associée à celle du chef d'une armée peu organisée et peu combative, objet d'une profonde déconsidération dans la vulgate militaire. On peut déjà à ce stade avoir une idée des préjugés de la haute autorité militaire française vis-à-vis de cette fonction qui se cherche, encore balbutiante, qu'est le renseignement.

Ce furent aussi des enseignements directs. Tout d'abord ceux consécutifs à l'engagement de la France et du Royaume-Uni dans la guerre de Crimée. Gérald Arboit s'attarde sur l'initiative de celui qu'il considère comme « le véritable créateur du renseignement français », Joseph Tanski, qui adressa le 15 janvier 1856 au ministre de la Guerre un « Mémoire sur la création d'un service central de renseignements militaires et d'un corps spécial de guides d'état-major ». Ce retour sur expérience (« RETEX » aujourd'hui pour les militaires) des opérations en Crimée établissait que le manque de renseignements sur le pays, les habitants, les forces réelles de l'ennemi – ce qu'on englobe aujourd'hui dans l'expression « renseignement d'intérêt militaire⁴ » – avait été le résultat à la fois d'un dysfonctionnement des structures de l'État, comme d'un déficit culturel : « d'une part la duplication de moyens entre les ministères de la Guerre et des Affaires étrangères, d'autre part l'insuffisante implication des militaires ». La critique, si elle est sévère, résistera malheureusement trop bien à l'usure du temps. Tout était dit, comme en chapeau au remarquable travail historiographique auquel nous invite par la suite Gérald Arboit.

Le mémoire de Tanski finira dans la poussière des archives du « Dépôt de la Guerre », mais sera doublé quelque temps plus tard par son protagoniste devenu civil et journaliste, par le premier appel public à la création d'un service de renseignement permanent dans la *Revue des deux mondes*. En France, cet officier fut plus qu'un précurseur : un visionnaire, tant dans sa démarche de technicien que de politologue. Il s'agit là de la première des inflexions déterminantes dans le fastidieux cheminement en faveur de l'émergence d'un véritable renseignement en France.

Malgré les enseignements indirects de Sadowa et le retour d'expérience plus direct de la Guerre de Crimée, malgré surtout la terrible déconvenue de la défaite contre la Prusse en 1870, les leçons ne seront pas retenues pour autant

2. « Les défis du renseignement militaire », *Sécurité Globale*, n° 4, été 2008, p. 17.

3. Cité par Sébastien Laurent, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009, p. 217.

4. *Sécurité Globale*, op. cit., p. 9.

par les élites civiles et militaires en matière de renseignement. Pourtant, une expérience intéressante et novatrice avait été tentée dans l'urgence après la capitulation de Sedan, lors de l'installation le 4 septembre 1870 d'un nouveau gouvernement provisoire dit *de la Défense Nationale* : innovation complète dans notre histoire de la part d'un polytechnicien, Joseph Cuvinot – mandaté par le nouveau ministre de la Guerre – qui fit centraliser tous les moyens d'information, de toutes origines, civiles et militaires, et lança toutes missions, reconnaissances ouvertes et clandestines, pour informer les plus hautes autorités de l'État de la situation de guerre aux fins d'action. Cette initiative fut éphémère, mais préfigura, comme le souligne parfaitement Gérard Arboit, celle qui fera infléchir durablement le renseignement « à la française » environ sept décennies plus tard. Mais la préoccupation d'un renseignement national permanent et centralisé – interministériel, donc –, un instant soulevée à la lumière des déficiences enregistrées après le conflit contre la Prusse, ne s'imposa toujours pas.

Et puis il y eut surtout l'affaire Dreyfus !... L'onde de choc qui en résulta ébranla le pays tout entier. Séisme majeur également pour le renseignement en France, et péripéties « à la française » : ses conséquences pour le renseignement national tout juste balbutiant sont en effet énormes. Elles marquent durablement les esprits et engendrent longtemps après un manque de confiance et de crédibilité vis-à-vis du service fourni par les militaires à leurs clients. La pire des faillites pour cette fonction ! En interne à la Défense, les conséquences se feront au moins sentir jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, « malgré le remarquable travail de nos services pendant la Grande Guerre, malgré la démonstration de leur loyauté, le retour de la paix en 1918 a entraîné un partage confus des attributions et des responsabilités en matière de contre-espionnage. L'autorité civile en est la grande bénéficiaire⁵. » Les officiers eux-mêmes se désintéressaient de la chose. On était muté en administration centrale dans le renseignement à contrecœur ; on faisait tout pour en sortir si l'on y était déjà affecté : on en démissionnait ou on s'enfuyait en courant ! Ce sentiment marquera les officiers des deux plus anciennes armées (terre et mer) jusqu'à il y a peu. Ce désamour pour le renseignement reléguera ainsi les « officiers rens » aux carrières de second rang et leur barrera longtemps l'accès aux responsabilités élevées.

Par ailleurs, la méfiance déjà forte entre le Quai d'Orsay et le Boulevard Saint-Germain était consommée. Plus encore, on sentait poindre de la part des diplomates un certain mépris – est-ce totalement révolu ? – vis-à-vis du renseignement extérieur fourni par les militaires, alors que les Affaires Étrangères n'étaient prêtes ni organiquement, ni même idéologiquement à assumer cette mission. L'Affaire Dreyfus représenta donc la seconde inflexion déterminante – aux conséquences traumatisantes, négatives et durables – qui retardera une maturation sereine du renseignement en France.

Vint la Grande Guerre : on pouvait espérer enfin une prise de conscience ! Mais tant chez les militaires que chez les civils, le dispositif au départ se cherche,

5. Propos du commandant Ignace de Robien, chef de la section Allemagne du contre-espionnage militaire en novembre 1935, cité par Paul Paillole, *Services spéciaux (1935-1945)*, Paris, Robert Laffont, 1975, p. 28.

s'écarter, se regroupe, se cherche encore. Au point qu'il fallait y voir un « manque "voulu" d'organisation »⁶. L'autonomie des ministères, bureaux et services reste de mise. Pourtant, il n'y a alors qu'un seul ennemi commun, et on vit naître un ardent besoin d'*Union sacrée* : las ! Les préoccupations de politique intérieure et les conséquences de l'Affaire Dreyfus – toujours – ne furent jamais loin.

Ce qu'il faut toutefois impérativement retenir de ce conflit pour notre propos, c'est sans aucun doute l'avènement – parallèlement à une irrésistible modernisation de la guerre – de méthodes inédites de récolte de l'information qui donnent véritablement jour à ce que l'on appelle aujourd'hui le renseignement technique : utilisation de technologies et techniques nouvelles, manœuvre des capteurs, croisement avec d'autres sources, emploi du chiffrement qui se généralise. On pourra y rajouter, dès avant la guerre, et malgré toujours les séquelles de l'Affaire, le rapprochement des militaires et de l'Intérieur quant à la lutte contre l'espionnage, même si le corpus juridique laissera encore longtemps à désirer pour aider réellement les services et la justice dans cette tâche.

C'est là une troisième inflexion déterminante qui voit cette fois un « renseignement à la française » entrer de plain-pied dans la modernité. Mais les hommes, eux, ne changent pas aussi facilement pour autant et la défiance du haut commandement militaire envers le renseignement reste de mise. Toutes les excuses sont bonnes : le chef ne décide que sur son « inspiration », dont il tire sa grandeur et – pense-t-il – sa légitimité⁷ ! Vision très clausewitzienne, comme le resteront longtemps encore les chefs militaires français.

La « révolution dans les affaires militaires » – anachronisme qu'utilise Gérard Arboit – s'est doublée par ailleurs de l'émergence renforcée des échanges entre services de renseignement entre pays alliés ou amis. Cette nécessité perdrera de façon plus ou moins prononcée dans l'entre-deux-guerres, assujettie aux politiques extérieures des protagonistes, comme de leurs impératifs d'influence. Ces relations (la plupart du temps plus à l'initiative des chefs de services que de leurs autorités de tutelle) vont s'avérer productives. Mais comme le souligne Gérard Arboit, ces échanges sont segmentés, sectoriels, n'étant gouvernés que par les intérêts réciproques des services. C'est encore peu ou prou la situation qui prévaut aujourd'hui.

Ce qui persiste, entre d'une part le « RETEX » de la Première Guerre mondiale selon lequel le renseignement « peut être utile » et, d'autre part, à la veille de la Seconde, les couardises politiques résultant d'une volonté franco-britannique d'*appeasement* à tout prix face au nazisme, c'est l'absence de volonté de se coordonner. Ainsi que le note Gérard Arboit, « si toute coordination du renseignement, quel qu'il fût, était impossible, cela tenait tout simplement à l'inexistence d'une culture interministérielle ». Les luttes de prééminence et de

6. Olivier Lahaie, *Renseignements et services de renseignements en France pendant la guerre de 1914-1918* (2^e et 5^e bureau de l'EMA ; 2^e bureau du GQG. Section de renseignement/Section de centralisation du renseignement). *Évolutions et adaptations*, Doctorat, Histoire, Paris IV, 2006, p. 850-851.

7. Cf. Charles de Gaulle, *Le fil de l'épée*, Paris, 1932, recueil de trois conférences prononcées par le commandant à l'École Supérieure de Guerre en 1927, alors qu'il est la « plume » du Maréchal Pétain.

défense du « pré carré » – les « rivalités entre administrations » –, phénomène particulièrement marqué dans la vie politique nationale encore de nos jours, prenaient systématiquement le dessus sur les initiatives positives. Le Front Populaire s'en sortit un peu mieux, tenta l'impossible, mais « la coordination cédait souvent devant la défiance des corps de l'État »⁸. Il faut garder en mémoire cette caractéristique de notre mécanique politique, caractérisée par l'omniprésence et l'omnipotence des cabinets ministériels, particularité bien française.

Malgré cette situation, le renseignement national n'a pas failli en amont de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le soutiendra le général Alphonse Georges, adjoint au commandant en chef Maurice Gamelin, à Alger en 1943. Révélatrice est la note relevée dans les *Carnets du chef des services* spéciaux français, le général Louis Rivet, à propos d'un chef de la Gestapo allemande à Paris dans les premiers mois de 1941 disant à l'un des agents du SR de Vichy : « nous avons saisi la preuve dans les documents de La Charité-sur-Loire que le SR français était très bien renseigné sur l'Allemagne »⁹. Voilà pour les services « historiques ».

Mais en parallèle, durant l'occupation, la création ex nihilo à Londres par le général de Gaulle d'un service spécial, le Bureau central du renseignement et de l'action (BCRA), préfigura ce qui prévalut à la Libération avec la création du futur SDECE, aujourd'hui DGSE. Avant tout outil politique au service de l'action du Général en rupture de ban, de sa volonté de rassemblement pour s'imposer à la fois comme autorité unique vis-à-vis d'une Résistance (intérieure et extérieure) très éclatée, en même temps qu'aux yeux des Alliés qui ne l'acceptaient pas encore comme le représentant crédible de la France libre, le BCRA n'aura de cesse de tout mettre en œuvre pour assurer la prééminence de la vision de son chef et son avenir politique. Ce qui donna d'autant plus d'importance à la mission et au rôle du BCRA, comme acteur à la fois de puissance et d'influence. Considération particulièrement innovante, moderne, malheureusement entachée par la politisation des hommes et des factions héritées de la guerre – après fusion des services « historiques » et de ceux du Général – qui laissera de profondes traces bien au-delà de la Libération au sein de l'appareil national de renseignement.

On assista toutefois ainsi à une nouvelle inflexion majeure touchant le jeune « renseignement à la française », une véritable refondation : la séparation définitive militaires-civils dans le contre-espionnage, la réorganisation des services de l'intérieur avec des pouvoirs accrus de ce ministère en matière de sécurité du territoire et de contre-ingérence, et la création sur les cendres du BCRA d'un service extérieur chargé à la fois du renseignement et de l'action clandestine.

Cette réforme était incomplète : elle négligeait et éclatait la fonction renseignement militaire entre chacune des armées, en même temps qu'à l'état-major central et qu'au futur Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), sans

8. Olivier Forcade, « Le temps des choix et des épreuves », Louis Rivet, *Carnets du chef des services secrets. 1936-1944*, Nouveau Monde, 2010, p. 41.

9. Louis Rivet, *op. cit.*

grande coordination entre ces acteurs. Il faudra du temps pour y remédier¹⁰. Surtout, elle laissait toujours incertaine l'orientation des services de la part des hautes autorités de l'État. Ne parlons pas de la rivalité entre le nouveau service extérieur et les militaires, voire entre extérieur et intérieur, le tout sur fond de luttes et méfiances (voire de haines) politiques comme personnelles. Le renseignement économique ne fut pas mieux servi. La mayonnaise, une fois de plus, non seulement n'avait pas pris, mais pis, elle avait tourné.

Passés les demi-succès ou semi-échecs du renseignement colonial ou d'outre-mer, durant la Guerre Froide, devant la quasi-impossibilité de pénétrer les pays et les services de l'Est, comme devant le fait que « L'empire soviétique semblait gagner à tous les coups », les Occidentaux se remirent à échanger du renseignement entre eux. Ils ont continué après la chute du Mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique avec cette nouvelle menace – réelle mais néanmoins fantasmée après les attentats du 11 septembre 2001 – qu'est le terrorisme. Quoi qu'il en soit, cette coopération est devenue aujourd'hui essentielle, indispensable, et intrinsèque aux dynamiques qui gouvernent le fonctionnement des services.

Avec l'émergence de notre V^e République, on assista à une nouvelle et éphémère tentative de coordination des services (hormis les militaires) autour du problème algérien : la responsabilité en revint au Premier ministre. Mais le choix de ce dernier – Michel Debré, inspirateur de la nouvelle Constitution ainsi que de l'ordonnance de janvier 1959 portant organisation générale de la Défense –, sous l'autorité du général de Gaulle rend illusoire toute exemplarité pour une refondation de la coordination des services sous la responsabilité du Premier ministre : il n'y a qu'une pâle analogie avec le rôle et l'autorité effective du premier parmi les ministres d'aujourd'hui.

Pardon à Michel Rocard, l'un de nos rares hommes politiques à avoir montré un réel intérêt pour cette fonction¹¹, mais l'ex-Comité interministériel du renseignement (CIR) était une institution très formelle et peu efficace, qui eut une vie effacée quand elle n'était tout simplement pas mise en sommeil. C'est à un changement complet de portage auquel on a assisté, avec la création – post *Livre Blanc 2008* – du Conseil national du renseignement, et surtout la mise en place du Coordinateur, placé auprès du Président de la République. Outre que le nouveau dispositif – pensé et voulu par les services eux-mêmes – devenait plus dynamique et plus réactif, il fondait véritablement une « communauté » du renseignement au sens opérationnel de cette notion, impliquant directement les directeurs, avec un intérêt direct porté par la Présidence, attentive à son « domaine réservé » : la politique extérieure de la France, la défense et la dissuasion nucléaire qui la chapeaute. Il faut avoir participé au CIR ancienne formule,

10. La réforme imposée aux armées par Pierre Joxe qui refonda le renseignement militaire – et l'organisation opérationnelle des armées (panification et conduite des opérations) – sur les enseignements de la première Guerre du Golfe en 1992.

11. Cf. Michel Rocard, *Si ça vous amuse. Chronique de mes faits et méfaits*, Paris, Flammarion, 2010, à propos du « Printemps du renseignement », p. 182, sans oublier l'action volontariste de Pierre Joxe.

travaillé en collaboration avec son secrétariat permanent sis au SGDN, et avoir ensuite vécu de l'intérieur, en 2008, la mise en place du nouveau dispositif pour en témoigner en ces termes. C'est la dernière en date des inflexions majeures qui ont marqué la difficile gestation du renseignement national, dans un processus laborieux « à la française », comme nous le fait vivre et partager Gérard Arboit.

Mais au-delà, dépassant les questions actuellement mal posées – relevant plus de considérations technocratiques et de non-dits partisans qu'honnêtement pesées – quant à une nouvelle réorganisation de l'outil, sa tutelle, son périmètre et son contenu, il importe avant tout de s'interroger sur notre « espace de référence », notre projet par rapport à un monde qui évolue¹². Un renseignement pour quoi faire ? Et dans le même temps repenser les choses, rattraper la mayonnaise : ne plus bricoler un « renseignement à la française », combler enfin nos ataviques déficiences en la matière, dépasser l'indifférence, le mépris et la paresse intellectuelle souvent manifestés jusque-là. Et donc commencer par l'acculturation de nos élites.

Merci à Gérard Arboit d'y contribuer.

Michel Masson
Général de corps aérien (2^e S.)
Ancien Directeur du renseignement militaire

12. Cf. Michel Foucher, *La bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde*, Paris, Bourin, 2011.

Abréviations

AOF	Afrique occidentale française
ASIS	<i>Australian Secret Intelligence Service</i>
AVH	<i>Államvédelmi Hatóság</i>
BAM	Bureau des archives militaires
BCRA	Bureau central de renseignement et d'action
BCRAM	Bureau central de renseignement et d'action militaire
BENE	Bureau d'étude du nord-est
BIS	Bureau d'information et de statistique
BMA	Bureau des menées antinationales
BNCI	Banque nationale pour le commerce et l'industrie
BND	<i>Bundesnachrichtendienst</i>
BOSS	<i>South African Bureau of State Security</i>
BoT	<i>Board of Trade</i>
BREM	Bureau de renseignements et d'études militaires
BRREPE	Bureau de recherche de renseignement et d'étude de la presse étrangère
BRUSA	Accord de coopération anglo-américain
BSM	Bureau de statistique militaire
BTLC	Bureau technique de liaison et de coordination
CAP	Centre d'analyse et de prévision
CCI	Centre de coordination interarmées
CE	Contre-espionnage
CEA	Centre d'études atomiques
CEE	Communauté économique européenne
CEERAT	Centre d'enseignement et d'études du renseignement de l'armée de terre
CER	Centre d'exploitation du renseignement
CER	Centre d'exploitation du renseignement
CERM	Centre d'exploitation du renseignement militaire
CESC	Cercle d'entraide sociale et culturelle
CFIAR	Centre de formation interarmées du renseignement
CFLN	Comité français de la Libération nationale
CIA	<i>Central Intelligence Agency</i>
CIC	<i>Counter Intelligence Corps</i>
CIG	Centre d'information général
CILAT	Comité interministériel de liaison antiterroriste
CIR	Comité interministériel du renseignement
CLI	Corps léger d'intervention
CNR	Conseil national du renseignement
COS	Commandement des opérations spéciales
CPCO	Centre de planification et de conduite des opérations
CPR	Comité permanent du renseignement
CRA	Centre de renseignement avancé
CRO	Centres de renseignement et d'opérations
CROS	Conseiller pour le renseignement et les opérations spéciales
CRUA	Comité révolutionnaire d'unité et d'action

CSDN	Conseil supérieur de la Défense nationale
DAEF	Direction des affaires économiques et financières
DCI	<i>Director of the Central Intelligence</i>
DCRI	Direction centrale du renseignement intérieur
DCSD	Direction de la coopération de sécurité et de défense
DGED	Direction générale des études et de la documentation
DGER	Direction générale des études et des recherches
DGSS	Direction générale des services spéciaux
DNAT	Division nationale antiterroriste
DNED	Direction nationale des enquêtes douanières
DNRED	Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières
DOP	Détachements opérationnels de protection
DPSD	Direction de la protection et de la sécurité de défense
DREE	Direction des affaires économiques extérieures
DRM	Direction du renseignement militaire
DS	<i>Duržavna Sigurnost</i>
DSM	Direction de la sécurité militaire
DSR/SM	Direction des services de renseignement et de la sécurité militaire
DSRA	Direction des services de renseignement et d'action
DST	Direction de la surveillance du territoire
EIREL	École interarmées du renseignement et de l'étude des langues
EMA	État-major des armées
EMDN	État-major de la défense nationale
EMFA	État-major des forces armées
EMGFA	État-major général des forces armées
EMIFT	État-major interarmées et des forces terrestres
ETA	<i>Euskadi Ta Askatasuna</i>
FBI	<i>Federal Bureau of Investigation</i>
FFL	Forces françaises libres
FIAT	<i>Field Information Agencies for Technics</i>
FICS	<i>French Indo-China Section</i>
FLN	Front de libération nationale
GAD	Groupements d'autodéfense
GCCS	<i>Government Code & Cypher School</i>
GCHQ	<i>Government Communications Headquarters</i>
GCMA	Groupements de commandos mixtes aéroportés
GIA	<i>Jama'ah al-Islamiyah al-Musallaha</i>
GIC	Groupe interministériel de contrôle
GIGN	Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale
GMA	<i>Gihaz al Mukhabārāt al-'Āmah</i>
GQG	Grand-quartier-général
GRU	<i>Glavnoe Razvedyvatel'noye Upravleniye</i>
GUGB	<i>Glavnoe Upravlenie Gosudarstvennoi Bezopasnosti</i>
HVA	<i>Hauptverwaltung Aufklärung</i>
IHEDN	Institut des hautes études de Défense nationale
INO	<i>Inostrannyi Otdel</i>
Interpol	Organisation internationale de police criminelle
KGB	<i>Komitet gossoudarstvennoi bezopasnosti</i>
MAK	<i>Maktab Khadamāt al-Mujāhidīn al-'Arab</i>
MGB	<i>Ministerstvo Gossoudarstvennoi Bezopasnosti</i>
MI	<i>Military Intelligence</i>

MNA	Mouvement national algérien
MpC	Mouvement pour la Communauté
MSE	<i>Guójiā Ānquǎnbù</i>
MSW	<i>Departament I Ministerstwa Spraw Wewnętrznych</i>
MTLD	Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques
NKVD	<i>Narodnyy Komissariat Vnutrennikh Del</i>
NSA	<i>National Security Agency</i>
OAS	Organisation de l'armée secrète
OCCAJ	Organisme central de coordination et d'action judiciaire
OIPC	Organisation internationale de Police Criminelle
ORAF	Organisation de la résistance en Afrique du Nord
ORTF	Office de radiodiffusion-télévision française
OS	Organisation secrète
OSS	<i>Office of Strategic Services</i>
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAF	Police de l'air et des frontières
PIDE	<i>Polícia Internacional e de Defesa do Estado</i>
PLR	Postes de liaison et de renseignement
RAP	Renseignement, action, protection
RG	Renseignements généraux
RGA	Renseignements généraux d'Algérie
RGPP	Renseignements généraux de la Préfecture de Police de Paris
ROEM	Renseignement d'origine électromagnétique
ROHUM	Renseignement d'origine humaine
ROVS	<i>Rossiiskii Obshchevoennyi Soiuz</i>
RPF	Rassemblement du peuple français
SAE	Section des armées étrangères
SCAI	Service de contrôle et d'assistance en France des indigènes des colonies françaises
SCM	Section des communications militaires
SCR	Section de centralisation des renseignements
SCT	section de contrôle des télégrammes
SCTIP	Service de coopération technique internationale de police
SD	<i>Sicherheitsdienst</i>
SDECE	Service de documentation extérieure et de contre-espionnage
SDI	Sous-direction à l'information
SDIG	Sous-direction à l'information générale
SEAC	<i>South East Asia Command</i>
SEE	Section d'études économiques
SEH	Service des études historiques
SGCI	Secrétariat général du Comité interministériel
SGDN	Secrétariat général de la Défense nationale
SGRS	Service général du renseignement et de la sécurité
SIFAR	<i>Servizio per le Informazioni e la Sicurezza Militare</i>
SIM	<i>Servizio Informazioni Militare</i>
SIS	<i>Secret Intelligence Service</i>
SMA	Service des menées antinationales
SMR	Services militaires de renseignement
SOE	<i>Special Operations Executive</i>
SR	Section de renseignements
SREO	Service de renseignements d'Extrême-Orient

SRI	Service de renseignement intercolonial
SRO	Service de renseignement opérationnel
SSEC	Service de la sécurité extérieure de la communauté
SSFA	Service de sécurité des forces armées
SSM	Service de sécurité militaire
STA-FMA	Service d'assistance technique aux Français musulmans d'Algérie
SVR	<i>Sluzhba Vneshnoi Razvedki</i>
TR	Travaux ruraux
UB	<i>Urząd Bezpieczeństwa</i>
UCLAT	Unité de coordination de la lutte antiterroriste
UDBA	<i>Uprava državne bezbednosti</i>
UNITA	<i>União Nacional para a Independência Total de Angola</i>

Introduction

« Tout le monde parle de renseignements, loue la perspicacité de ceux qui en ont, blâme l'inhabileté de ceux qui en manquent, et cependant la science des renseignements, leur recherche et leur emploi, est la branche la moins connue, la plus négligée jusqu'ici surtout en France. On l'a considérée comme une partie accessoire, à laquelle chacun était naturellement apte et qui n'avait nullement besoin d'être étudiée¹. »

Ce propos liminaire d'une grande actualité en cette première décennie du XXI^e siècle a pourtant été écrit il y a plus d'un siècle. L'homme qui énonça ce constat était un officier général et avait fait preuve, depuis quelque quarante années, d'une certaine habileté dans le domaine. Jules Lewal comptait parmi les fondateurs des services de renseignement en France ; l'un seulement, tant leurs origines étaient multiples et échelonnées dans le temps. Dans une certaine mesure, elles se lisaient parallèlement dans les grandes évolutions de l'information. La guerre de Crimée (1853-1856) fut le point de démarrage d'une réelle réflexion, plus pratique que scientifique, et d'ailleurs moins française qu'européenne. Le conflit franco-allemand de 1870-1871 servit également de moule de réflexion. Les conflits et menaces suivants, tout au long du XX^e siècle, ne furent ensuite que des adaptations aux technologies nouvelles de l'information et aux nécessités des époques concernées.

Si l'on a beaucoup glosé sur cette longue évolution des services de renseignement, rares furent les sommes comme celle de Jules Lewal. S'il pouvait paraître présomptueux de parler de « science des renseignements », tant hier qu'aujourd'hui, il était indéniable que cette discipline s'était toujours fondée sur des fondements théoriques. Le renseignement n'a jamais appartenu *stricto sensu* au monde militaire, ni même à celui de l'État. À toute époque, il se montra indissociablement lié à sa matière première qu'est l'information brute et à l'usage que la société en faisait ; et à chaque société correspondait sa conception de l'information. Il y a donc une dimension culturelle évidente propre au renseignement qui n'a jamais vraiment été mise en évidence jusqu'à présent².

Cette approche informationnelle était pourtant porteuse d'une rigueur toute scientifique : avant d'être un cycle, elle est une démarche logique de traitement de l'information. Elle repose sur l'expression initiale d'un besoin de renseignement, émanation de la formulation académique d'une hypothèse de travail, qui se

1. Jules Lewal, *Études de guerre. Tactiques des renseignements*, 1, Paris, Dumaine, 1881, p. 1.

2. À l'exception peut-être d'Alain Dewerpe, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, et d'Isaac Ben-Israël, *Philosophie du renseignement : logique et morale de l'espionnage*, Nîmes, Éd. de l'Éclat, 2004 [1999].

traduit par l'établissement d'un plan de recherche. Au commencement était donc la question. Puis viennent la collecte méthodique des informations, le traitement des informations brutes par leur évaluation, leur regroupement, leur recoupement. Commence alors la phase certainement la plus importante, parce qu'elle donne véritablement corps au renseignement : l'analyse qui confirme ou infirme l'hypothèse de départ, mais sans « certitude, bien qu'elle s'appuie d'une manière ou d'une autre sur des informations ». Ensuite intervient la diffusion de cette « estimation » auprès de ceux qui ont « besoin d'en connaître ». À toutes les époques, cette ultime étape est de loin la plus compliquée, dans la mesure où les informations recueillies et élaborées peuvent ne pas convenir au décideur qui les reçoit. Au fond, le second plus vieux métier du monde n'a jamais été autre chose qu'une « institution de clarification de la réalité »³, née de la rencontre d'une interrogation, d'une autorité prête à la formuler et d'hommes auprès desquels la vérifier. De ce point de vue, effectivement, le renseignement se mâtime d'intelligence.

Il n'est donc pas étonnant de voir apparaître le premier appel à un service de renseignement permanent dans la *Revue des deux mondes* au milieu du Second Empire. Signée d'un ancien capitaine de la Légion étrangère reconverti dans le journalisme, Joseph Tanski, cette tribune faisait état de son expérience comme directeur du service des renseignements militaires de l'armée d'Orient, pendant l'expédition de Crimée (1854-1855). Ce polonais réfugié en France depuis une vingtaine d'années peut être considéré comme le véritable créateur du renseignement français. Préalable à son appel public, il avait remis le 15 janvier 1856 un mémoire au ministre de la Guerre « sur la création d'un service central de renseignements militaires et d'un corps spécial de guides d'état-major »⁴. Ce rapport allait conditionner les premières années de gestation d'un service de renseignement. À l'autre bout du prisme temporel, il faudra encore une fois l'ambition d'un homme, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, puis président de la République, pour imaginer l'ajustement des différents services afin de former la communauté du renseignement aux défis du XXI^e siècle.

L'ambition de cet ouvrage est de présenter une vue d'ensemble de l'histoire de cette évolution, traversant quelque cent soixante ans, ainsi que trois guerres franco-allemandes et mondiales, deux guerres coloniales, une Guerre froide, six après-guerres, cinq régimes constitutionnels et nombre d'alternances politiques et autres affaires retentissantes. Il s'agit donc de faire l'étude des évolutions de l'appareil de renseignement, contraint par les nécessités, sans entrer dans les détails des affaires les plus connues, dans une approche nécessairement chronologique, compte tenu de l'importance temporelle. Elle seule permet d'approcher la réalité de ses temps bouleversés pour échapper aux jugements abrupts autant qu'aux arrière-pensées. Ce faisant, les répétitions sont inévitables, notamment à propos de l'Affaire Dreyfus, tant ses conséquences culturelles sont importantes pour saisir les états d'esprits.

Il a fallu également maîtriser l'enchaînement des périodes propre au sujet, allant de la formation de services de renseignement (1856-1899), en passant par

3. Isaac Ben-Israël, *op. cit.*, p. 15 et p. 17.

4. Service historique de la Défense/Département de l'armée de terre, 1 M 2037.

Chapitre 11 – <i>Un renseignement à la mesure des intérêts de la France –</i>	
1962-.....	333
Retour d'expérience ou illusions politiques ?	333
Une réponse : la modernisation.....	336
Le long malaise politico-médiatique	342
Les services de la politique étrangère de la France.....	351
Le pré carré colonial.....	357
Le contre-terrorisme.....	366
La singularité du renseignement extérieur	372
Un malaise social	375
Syndicat et communication	377
Finir la Guerre froide.....	379
La mutation des missions.....	385
Face aux mutations du monde	392
Épilogue – <i>La fin d'un cycle</i>	401
Les mutations des temps nouveaux.....	401
Le « printemps du renseignement »	404
La communauté française du renseignement.....	414
Remerciements	423
Index.....	425

Retrouvez tous les ouvrages
de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr